

# 5G : « pas de risques nouveaux »

L'Anses n'identifie pas d'effet nouveau et indésirable de la 5G par rapport aux générations précédentes de téléphonie mobile mais elle reste prudente au vu du manque de données disponibles

**Jean-Denis Renard**  
jd.renard@sudouest.fr

C'est un rapport très attendu que l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, a mis en ligne ce mardi 20 avril. Il tranche une polémique qui a agité de nombreuses villes en 2019 et en 2020, avant que la pandémie de Covid-19 ne monopolise l'attention : le déploiement du réseau 5G et ses effets éventuels sur la santé. En l'état actuel des connaissances, on n'identifie pas de risques nouveaux. On ne relève pas un élément d'alerte susceptible de faire évoluer la feuille de route du déploiement », indique Matthieu Schuler, le directeur délégué de l'Anses au pôle « Sciences pour l'expertise ». La formulation est aussi prudente que le dossier est inflammable. On se souvient de la vive controverse qui a opposé Emmanuel Macron à la Convention citoyenne pour le climat. Dans son rapport remis au début de l'été 2020, celle-ci avait réclamé un moratoire sur le déploiement dans l'attente du rapport de l'Anses. Sans la nommer, le chef de l'Etat avait ridiculisé sa position d'attente au mois de septembre en brocardant le « modèle Amish ».

L'Anses ne prend évidemment pas parti. Mais elle se pen-

met néanmoins un tacle en direction du gouvernement qui a lancé la 5G alors que l'expertise sanitaire de l'Agence était en cours. Il serait important de « bien anticiper le déploiement des technologies quelles qu'elles soient. Les études scientifiques ne s'effectuent pas en deux temps trois mouvements », glisse Matthieu Schuler.

#### Les données manquent

La 5G s'installera à terme sur trois gammes de fréquences : la bande de 700 mégahertz (MHz) à 2,1 gigahertz (GHz), la bande des 3,5 GHz et celle des 26 GHz. La première est déjà utilisée par les technologies existantes, 3 et 4G. L'Anses juge que les niveaux d'exposition à la 5G seront « vrai-

« Il est peu vraisemblable que le déploiement dans la bande des 3,5 GHz constitue un risque pour la santé »

semblablement comparables ». Même si aucune étude n'a précisément ciblé la fréquence de 700 MHz, elle n'a jamais noté de causalité entre l'usage de la télé-



La présentation d'un pilote 5G à Bordeaux, en juillet 2018. Trois ans plus tard, le déploiement de cette nouvelle technologie est une réalité. THIERRY DAVID/« SUD OUEST »

phonie mobile et l'apparition d'effets sanitaires. Sur les deux autres bandes de fréquences, 3,5 GHz et 26 GHz, l'appréciation est plus délicate. Les données manquent.

Grâce aux expérimentations, aux simulations et à la plongée en apnée dans la littérature scientifique internationale, l'Agence a cependant statué. « Il est peu vraisemblable que le déploiement dans la bande des

3,5 GHz constitue un risque pour la santé », lâche Alicia Torriglia, la présidente du groupe de travail « technologies 5G » de l'Anses. En revanche, pour la bande des 26 GHz, qui sera dédiée à l'avenir au dialogue avec les objets connectés, le flou est à peu près total.

Les experts prennent cependant soin de délivrer une information rassurante : plus la fréquence augmente, moins l'énergie des ondes électromagnéti-

ques pénètre profondément dans l'organisme. Elle atteint plusieurs centimètres dans la bande 700 MHz/2,1 GHz, un centimètre tout au plus pour 3,5 GHz, quelques millimètres pour 26 GHz.

Et ce qui soumet le corps humain à la plus forte exposition, ce n'est pas d'être dans le faisceau d'une antenne-relais, c'est d'avoir son smartphone collé à l'oreille. Et de loin.